



« Un individu conscient et debout est plus dangereux pour le pouvoir que dix mille individus endormis et soumis » Gandhi

## LE PENSEUR 21 SPECIAL ELECTIONS



A l'occasion des élections professionnelles qui se tiendront jeudi 6 décembre dans les trois fonctions publiques (FP), nous, sections CGT des 3 FP, sommes partis en campagne samedi 29 septembre. Nous nous sommes rassemblés place Darcy, à Dijon, pour dénoncer la « casse du service public perpétrée par le gouvernement » et défendre le statut des fonctionnaires. Un mini-concert était organisé, un atelier santé et des jeux pour enfants étaient aussi proposés. « Il manque 200 000 postes de soignants dans les hôpitaux français et Emmanuel Macron compte en supprimer 32 000 », s'exaspèrent les représentants de la CGT. « La fonction publique compte en moyenne 25 % de contractuels. Le renouvellement du personnel déstabilise les équipes, freine la transmission du savoir et précarise le service public dans son ensemble ». Voilà le constat commun que nous avons pu faire au cours de nos échanges.

**On vous aide à voter**  
Une permanence est organisée pour vous aider dans vos démarches de vote en ligne.  
**Mardi 13 novembre 14h local syndical CGT**  
Pas de panique vous ne serez pas seuls !

### Pourquoi il est important et primordial de voter :

- pour donner du poids aux représentants du personnel : c'est avec des représentants plébiscités que l'on est plus fort à la table des négociations et ce même si l'on pense que beaucoup de choses sont déjà décidées
- nous donner la voix pour vous défendre personnellement ou collectivement
- sur le Plan National (vote pour le Comité Technique Ministériel)
- voter CGT c'est freiner les réformes Macron.
- l'enjeu est primordial !**

### La phrase du mois

« tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences »

Françoise DOLTO

## JE VOTE AUX ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Les élections professionnelles qui se tiendront entre le 29 novembre et le 6 décembre permettront d'élire les représentants du personnel chargés de vous représenter au sein :

- des comités techniques (CT) qui examinent les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du service (exemples : organisation des services, modification des textes statutaires, formation professionnelle, lutte contre les discriminations, etc.) ;
- des commissions administratives paritaires (CAP) qui traitent des questions individuelles (exemples : avancement, notation, mobilité, sanctions) concernant les agents titulaires ;
- des commissions consultatives paritaires (CCP) qui sont consultées pour les questions d'ordre individuel relatives à la situation professionnelle des agents contractuels.

### Calendrier électoral

- **29 octobre 2018** : Ouverture du portail "Électeur"  
À compter de cette date, vous pourrez activer votre compte via un lien reçu par mail, vérifier vos informations personnelles et consulter dans votre espace "Électeur" les scrutins pour lesquels vous êtes électeurs.
- **12 novembre 2018** : Mise en ligne des candidatures et des professions de foi dans votre espace électeur et dans l'intranet Ulysse.
- **29 novembre 2018** : Ouverture du vote, depuis votre poste de travail ou votre domicile, par ordinateur ou smartphone  
Vous disposerez d'une semaine à compter de cette date pour voter aux scrutins sur lesquels vous êtes électeurs. Attention, tout vote validé est définitif.
- **6 décembre 2018** : Clôture du vote  
Les résultats des élections professionnelles seront disponibles sur le portail électeur à partir du 6 décembre au soir, et éventuellement, le lendemain pour certains scrutins.

Le vote par internet respecte les grands principes électoraux notamment le secret et la liberté de vote. Les votes sont cryptés quand ils sont validés. Il est impossible de faire un lien entre l'identité de l'électeur ayant voté et son choix de vote, car il existe un cloisonnement entre l'émargement de l'électeur et son bulletin de vote électronique.



### BULLETIN DE CONTACT OU D'ADHESION

J'adhère à la CGT (1)

Je souhaite recevoir les informations de la CGT (1)

Nom : ..... Prénom : .....

Résidence : ..... Service : .....

Tel : ..... Adresse électronique : .....

Date : ..... Signature : .....

(1) rayer la mention inutile

A remettre à un(e) correspondant(e) de la CGT sur votre site